



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**AVIS D'IMPÔT 2018**

TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

M CASTELLINI BRUNO  
1 CHEMIN DE JUILLAN  
65310 ODOS

Vos références

Numéro fiscal (C) : 13 11 773 113 343  
Référence de l'avis : 18 65 4158035 41

Numéro de propriétaire : 440 C06784 B

Débiteur(s) légal(aux) :  
PROP/INDIVIS 4101 MBBQ8N  
M CASTELLINI BRUNO HENRI

PROP/INDIVIS 11141 MBBQ8T  
M CASTELLINI SERGE MICHEL

ET AUTRES TITULAIRES DE DROIT

Numéro de rôle : 221  
Date d'établissement : 10/08/2018  
Date de mise en recouvrement : 31/08/2018

Votre situation

**MONTANT À PAYER**

Au plus tard le 15/10/2018

**1 063,00 €**

65028

La somme que vous devez payer est supérieure à 1 000 €.

**La loi rend obligatoire\* le paiement de cette somme par un des moyens suivants :**

- sur **impots.gouv.fr** : payez en ligne ou adhérez au prélèvement à l'échéance en vous connectant à votre espace particulier, puis laissez-vous guider ;
- par téléphone ou courriel **uniquement pour adhérer au prélèvement à l'échéance** (aux coordonnées indiquées dans le cadre « Vos démarches »).

**Attention : votre adhésion au prélèvement à l'échéance doit impérativement être effectuée avant le 01/10/2018.**

Pour 2019, vous pourrez adhérer au prélèvement mensuel.

\* À défaut, une majoration de 0,2 % du montant des sommes payées par un moyen de paiement non autorisé, avec un minimum de 15 €, sera appliquée.